

Saint-Péver

Bulletin communal - Décembre 2025



Vendredi 29 août 2025

« C'est avec une immense fierté et un profond enthousiasme que je vous accueille en tant que maire de Saint-Péver, aujourd'hui, pour inaugurer les deux projets majeurs de notre mandature qui vont transformer durablement notre bourg et renforcer le lien social qui nous unit sur la commune. » C'est par ces mots que Monsieur le maire, Jean Jourden, a débuté son allocution, devant la population et les personnalités qui avaient répondu à son invitation. Notre doyenne Thérèse Thoraval et notre doyen Yves Connan ont eu l'honneur de tenir les deux rubans qui ont été coupés – le premier par le président du Conseil Départemental Monsieur Christian Coail pour l'extension de la salle des fêtes et le second par Monsieur le Préfet François de Keréver pour l'aménagement du bourg. Les allocutions ont été suivies d'un « buffet déjeunatoire » cinq étoiles, offert par la municipalité à toutes les personnes présentes et que nous devons à Quéré Traiteur de Boquého et sa jeune équipe.

Les élections municipales à venir imposent une « période de réserve » à partir du 1^{er} septembre 2025. Ce qui implique entre autre qu'il n'y a pas de mot du maire dans ce bulletin afin de préserver la neutralité. « L'objectif est d'éviter toute influence sur le vote et de garantir l'équité entre les candidats »

Association Tiers et Quart Monde

Assemblée générale du 18 novembre 2024



La composition du bureau

Présidente : Yolande Le Béchec (02 96 21 42 92)

Vice-présidents : Daniel Artus et Stéphane Briand

Trésorière : Marie-Antoinette Lucas - Secrétaire : Ghislaine Touzé

"Nous avons fait un bénéfice de 2.200 € sur la Poule au Riz de Février. Nous avons également reçu un don de 350 € suite au décès de Mme Raymonde Diridollou en janvier dernier et un don de 2.040 € suite au décès de M Félix Gautier qui était notre Président d'honneur. En son nom, la famille avait demandé de faire un don à l'Association Rayon de Soleil dont M. Michel Sérandour, son neveu, est le Président. Nous avons donc remis 800€ à l'association début juillet. Nous avons respecté une minute de silence en mémoire de ces généreux donateurs pour les remercier de leur geste.

Nous avons décidé de distribuer la somme de 3.100 € comme suit : 400 € au Père Steunou au Bénin - 400 € à Sandrine Lucas - 400 € au Rayon de Soleil de Guerlédan Mur De Bretagne - 400 € aux Deux Ailes de Boquého - 300 € à la Mucoviscidose - 300 € au Téléthon - 300 € à La Ligue Contre Le Cancer - 200 € au Paradis De Sandra à Bogota - 200 € aux Restos du Cœur en denrées - 200 € à la Banque Alimentaire en denrées." (Yolande Le Béchec)

La poule au riz du 2 février 2025



Près de 300 «poules au riz» servies. Yolande a remercié tous les bénévoles et bien sûr tous les convives qui font le succès de cet événement. Les uns ne vont pas sans les autres.

Repas à emporter

23 novembre 2024

270 repas ont été vendus. De quoi satisfaire les bénévoles de l'amicale et leur présidente Adeline pour cette première opération de l'année scolaire.



Marché de Noël

Dimanche 8 décembre 2024

Pour son deuxième Marché de Noël, l'association Loisirs Culture et Solidarité de Saint-Péver a accueilli seize exposants, plus un stand de crêpes et galettes et un stand d'huîtres à déguster sur place ou à emporter. Le public a été au rendez-vous malgré le mauvais temps. Une occasion de plus pour l'association de créer du lien tout en mettant en valeur les artistes et artisans locaux.



Un Club de gymnastique dynamique

L'année 2024 arrivant à son terme, les équipes de gymnastique et de zumba ont voulu célébrer ce moment. Rien de mieux qu'une petite fête pour enterrer la vieille année et accueillir bientôt l'année 2025.



Autour du sapin 20 décembre 2024

La journée avait commencé à l'école par des chants de Noël et un délicieux goûter pour bien débuter cette journée festive. Ensuite, direction la salle polyvalente où Pascale, Hélène et Josiane les attendaient avec des ateliers créatifs et gourmands : bricolages de Noël et confection de sablés.



L'après-midi s'est terminée autour du sapin de la commune, où la municipalité leur a offert un goûter bien mérité avec du chocolat chaud, suivi de la distribution de paquets de bonbons au chocolat - sans oublier les sachets de gâteaux confectionnés le matin et des marque-pages fabriqués par Mélisa. Merci à Adèle et

Jérôme, leurs maîtres et maîtresses, ainsi qu'aux membres de la municipalité, à Muriel et Fanny pour leur implication et pour avoir apporté une dose de fun et de bonne humeur avant les vacances.



Veillée du 15 décembre 2024



*Enfant de la balle tu es né
Artiste voyageur tu as été
Des crayons et des couleurs
Pour raconter ton histoire
Des carnets et des mots
Pour colorier ton histoire*

*Et puis comme souvent par
habitude tu as refermé la porte
sur ta solitude. Sans bruit
tu t'es soustrait à nos yeux
Pour refaire un dernier voyage
Vers d'autres cieux*

(Bruno)

La veillée était dédiée à Patrice parti pour son dernier voyage.

Patrice a été enterré au cimetière de Saint-Péver mardi 10 décembre 2024 en présence de ses amis. C'était un fidèle des veillées qu'il animait de ses récits.

Visite de M. Le sous-préfet Serge DELRIEU

13 décembre 2024



«Vendredi 13 décembre en fin de matinée, M. le sous préfet de Guingamp était invité par le maire de Saint-Péver Jean JOURDEN dans le cadre d'une visite des travaux en cours pour l'embellissement du bourg. Accompagné également par la première adjointe Mme Pascale LE YAN et Mme Hélène BAHEZRE conseillère municipale, le sous-préfet a pu découvrir l'état d'avancement d'un vaste chantier confié à une société loudéacienne. Le total de l'investissement pour cette opération est de 482.000 € HT : l'Etat abonde à hauteur de 64.117 € HT grâce à la dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR), 49.457 € HT avec le fonds vert. S'ajoutent à ces contributions le soutien de la région Bretagne pour les abris bus et celui du Conseil Départemental ainsi que 30.000 € HT avec les amendes de police. Le réaménagement devrait apporter à cette petite cité rurale, qui dispose d'un équipement collectif de grande qualité, une attractivité nouvelle pour les prochaines années. En fin de matinée, Jean JOURDEN a souhaité présenter au représentant de l'Etat l'autre chantier en cours qui lui concerne l'extension de la salle polyvalente.» (Texte et photos de Claude Cadoret - responsable de la réglementation et de l'accueil - pôle réglementation et cohésion sociale)



Vœux 2025

2 Janvier : Yves et Thérèse sont des habitués de la visite de la municipalité pour les vœux puisqu'il est notre doyen depuis 2017. Le protocole est toujours le même - un petit cadeau à chacun puis "des bulles" avec modération!



4 Janvier : Une première pour Thérèse, notre nouvelle doyenne entourée de Michel, Nathalie, Adeline, Guillaume, Régis et Pierre Yves.



La cérémonie

samedi 11 Janvier 2025



Lors de son allocution monsieur le maire a tout d'abord souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et aux deux nouveaux nés de l'année 2024 Maelye et Alma avant d'avoir « *une pensée pour ceux qui nous ont quittés et leurs proches* ». Jean Jourden a souhaité le meilleur pour la commune et tous ses habitants. Il a remercié son conseil municipal, le personnel de la commune, l'équipe éducative pour leur investissement puis toutes et tous les bénévoles des associations « *pour les nombreuses animations de qualité qu'elles proposent tout au long de l'année* ». Et bien sûr au cœur du sujet l'extension de la salle des fêtes par un local de rangement et le projet d'aménagement du bourg et de la place. « *Le réseau de collecte des eaux pluviales a été mis au norme. Le bourg a déjà changé de visage. Deux carrefours ont été redessinés. La fin des travaux est prévue pour l'été. D'ici là, il va falloir s'armer de patience. Le résultat n'en sera que plus beau! ... Le coût total de l'opération s'élève à 481.828,00 € HT. financé à près de 50% par des subventions et pour le reste par nos fonds propres et un emprunt de 150.000,00 €. Les finances de la commune sont en bonne santé... Les taux d'imposition n'ont pas et ne seront pas augmentés...* » Jean Michel Geffroy, président de Leff Armor Communauté a ensuite pris la parole. Entre autres sujets, il a abordé, l'arrivée de la fibre optique, le plan d'urbanisme (PLUI), la gestion de l'eau prise maintenant totalement en charge par la communauté de communes, les ordures ménagères et le tri des déchets... Monsieur le Sous- préfet est arrivé un peu plus tard. « *Monsieur Serge Delrieu nous fait l'honneur de sa présence deux années consécutives et a pris part au repas servi à la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie.* »



Un pommier pour les nouveaux nés 2024

Maelye née le 6 novembre 2024 avec son papa Fabien LE COUSTER et sa maman Mathilde LUCAS



Le repas

Une centaine de personnes ont pris part au repas servi par le traiteur L'Oasis à la salle des fêtes, avec aux commandes de l'animation musicale, notre maestro DJ MOMO et les chanteurs Patrice, Jean-Pierre et nos amis Basques. Ambiance garantie.



Faisons connaissance



Notre nouvelle doyenne, Thérèse est née à Plésidy le 20 juin 1936. Elle a fréquenté "l'école des sœurs" jusqu'à son certificat d'étude et est ensuite restée à la ferme jusqu'à sa rencontre avec Francis Thoraval de Kergroas en Saint-Fiacre. Francis était issu d'une famille de huit enfants. Ils se marient en 1958 et s'installent dans une ferme à Saint-Fiacre. Quelques années plus tard, le couple achète leur ferme du Rest en Saint-Péver. Thérèse et Francis auront quatre enfants – Michel, François, Nathalie et Pierre Yves. Francis décède en 1997. Thérèse a dix petits enfants et cinq arrière petits enfants, dont le dernier Lilouan qui a quatre ans. « *Et ce n'est peut-être pas fini !* », ajoute-t-elle. Thérèse vit donc seule au Rest depuis 27 ans. Elle avait un grand potager mais depuis l'an dernier « *c'est devenu trop dur* ». Elle adore les boules, les cartes et le loto qu'elle pratiquait avec ses copines Denise, Irène, Thérèse et Ida. Les boules, c'est fini ! Il ne reste plus que Ida pour les cartes et le loto. Thérèse conduit toujours « *une voiture à boîte automatique* » pour ses courses qu'elle fait seule à Bourbriac, Guingamp ou Plouagat.

Belote

Lundi 13 janvier 2025: 128 participants pour la première de l'année. L'ALCS organise une dizaine de concours dans l'année - le lundi ou le vendredi. Les records de participation sont régulièrement battus. L'engagement est de 6,00 € par personne. Il donne droit à une boisson et un gâteau. L'ambiance calme et feutrée est très appréciée. A l'intendance et aux petits soins de tout ce beau monde, Odile, entourée de ses bénévoles. En juin, juillet et août, les concours de boules remplacent la belote.



A.L.C.S.

Assemblée générale du 8 février 2025



L'association Loisirs, Culture et Solidarité a tenu son assemblée générale annuelle le 8 février 2025. En 2024, l'association a confirmé son orientation intergénérationnelle et multi-activités amorcée en 2020 et inscrite dans son projet associatif approuvé par l'assemblée générale du 5 mars 2022.

Après que la présidente, Odile Goarin, ait rappelé que l'association avait été créée en 1977 sous le nom de Club d'Avaugour, et rendu hommage à tous ceux et toutes celles qui l'ont fait vivre depuis 47 ans, le secrétaire, Bertrand Taraud a indiqué que plus de 2.100 personnes ont participé aux 32 activités organisées en 2024 - douze veillées, onze concours de belote, quatre concours de boules, un concert avec l'ensemble Amaranthe dans la chapelle de Restudo le 18 juillet, une soirée cabaret avec le duo Paco et Pouppette le 31 octobre, un marché de Noël le 8 décembre, ainsi qu'un repas le 14 septembre auquel ont participé les bénévoles et des anciens du Club d'Avaugour. Elle a également tenu un stand dans le cadre du Dimanche en Forêt au Bois Meur le 9 juin où elle a participé à l'enquête Cousue Main sur les pratiques culturelles des habitants de Leff Armor Communauté. Le nombre de ces activités est voisin de celui de 2023, mais le nombre des participants est en hausse de 24 % grâce aux veillées et aux concours de belote et de boules.

L'assemblée décide de reconduire les activités réalisées en 2024, à savoir les Veillées, concours de belote et de boules, concerts, Dimanche en Forêt, Marché de Noël, et d'y ajouter de la marche s'il y a des volontaires et du théâtre si le spectacle est compatible avec l'absence d'estraude.

Pour le Dimanche en Forêt, l'association proposera à l'association « L'Atelier du Partage » de Lanrodec de partager son stand, et à Leff Armor communauté de présenter la carte textile de la démarche « Cousue Main. » L'association participera également à un Mardi au Clair de Lune si la commune de Saint-Péver est à nouveau retenue comme en 2023.

L'association sollicitera de la commune une subvention de fonctionnement de 350 €, comme en 2024. Le montant de la cotisation 2024 est reconduit en 2025, soit 10 € ou 5 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi.

Le conseil d'administration et le bureau ont été reconduits sans changement

Présidente : Odile Goarin

Secrétaire : Bertrand Taraud

Vice-présidente : Anne-Marie Maingourd

Trésorier : Philippe Maingourd

Membres du bureau : Hélène Bahezre, Josette Disserbo, Christine Gautier, Patrick Gautier, Catherine Laouenan, Katell Le Nohaïc, Michel Thoraval.

Atelier « Cousue Main »

Du 11 au 15 février 2025



De mai à septembre 2024, la coopérative Cuesta accompagnée par l'artiste et couturière Agathe Mercat et de nombreux acteurs relais ont enquêté sur les pratiques culturelles des habitants du Leff Armor à travers une grande récolte de tissus... A partir des tissus une grande carte textile sera réalisée lors de trois ateliers participatifs ouverts à tous et à toutes.



Fun Connect

Soirée carnaval du 22 février 2025



Les organisatrices sont ravis du succès de cette première. L'expérience sera renouvelée l'année prochaine. 88 repas ont été servis. « *L'ambiance était top ! Pas étonnant avec Momo !* » De très beaux déguisements et que des gens sympas ! Une soirée à noter sur nos tablettes pour 2026.

Une visite de l'ARSSAT à Avaugour et Restudo

"Venus de Lannion, le 2 avril, une cinquantaine de membres de l'Association pour la Recherche et la Sauvegarde des Sites Archéologiques du Trégor ont visité les chapelles d'Avaugour et de Restudo. Une occasion de plus de faire découvrir ou redécouvrir ces deux édifices classés et leur mobilier des 14ème et 15ème siècles, dont le très beau sacraire (ou armoire de sacristie) et la porte sculptée de la façade sud à Avaugour, ainsi que les peintures murales et les quatre statues en bois peint à Restudo. Une occasion aussi de rappeler à travers l'histoire du château féodal qui s'élevait près de la chapelle d'Avaugour et des comtes de Penthièvre, quelques pages de l'histoire du duché de Bretagne, dont Avaugour était l'une des plus importantes et des plus anciennes baronnies, et aussi la Légende Arthurienne à laquelle le nom d'Avaugour, Avalgor en breton, est peut-être lié." (Philippe Maingourd)



Repas des bénévoles de Restudo

Samedi 26 mai 2025



Soixante quinze adultes pour le repas des "bénévoles de Restudo".

Première étape avant le début des travaux de préparation du pardon 2025 qui aura lieu le dimanche 22 juin

8 Mai 2025



La cérémonie au monument aux morts a été suivie d'un vin d'honneur et d'un repas offert par la municipalité aux personnes de plus de 60 ans. Le repas a été préparé et servi par l'équipe du "Moulin à Fouler".

La kermesse
Dimanche 18 mai 2025



« Une dizaine d'exposants au vide grenier sous le soleil et quelques visiteurs - 200 repas de servis! On s'est régale ! Deux concours de boules sous le signe de la convivialité - Partage de bons moments entre enfants et parents. Des enfants qui ont profité des stands de jeux, du maquillage et surtout du château gonflable. »



Fête de voisins

Vendredi 13 juin 2025

« Malgré les orages annoncés, nous avons eu une belle soirée. Repas à l'extérieur. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. La soirée a duré jusqu'à 3h du matin. »



Un Dimanche en forêt

Dimanche 15 juin 2025



Un rendez-vous devenu « obligatoire » pour les amoureux de la nature et les familles. Plus de 2000 personnes ont déambulé sur ce merveilleux site forestier du Bois-Meur et Avaugour. « *C'était une belle édition* », commente Isabelle Quéré, la directrice de l'office de tourisme Falaises d'Armor qui organisait l'évènement.

Pardon de Restudo

Année après année, la foule est de plus en plus nombreuse pour ce pardon qui est devenu un jalon marquant de la vie de notre village et alentours. On se presse de très loin parfois pour partager cette journée de tradition. Une merveilleuse réussite pour le président Maurice Moisan et son équipe de bénévoles. L'investissement humain pour la préparation et le succès de ce pardon est énorme. Tous les ans se pose le problème de la météo. « *Nous avons échappé de justesse aux fortes chaleurs et la météo s'est révélée relativement clémence* ».



850 repas ont été servis - un menu qui reste inchangé depuis de nombreuses années - jambon à l'os et gratin dauphinois - préparé par l'excellente "Thierry Rôtisserie" de Châteauneuf du Faou. A noter les sérieuses

améliorations apportées cette année au niveau du service repas sur 2 files. Les toilettes sont maintenant à la hauteur de l'événement. *"Nous avons augmenté le nombre d'allées de boules, même si c'est encore trop juste, étant donné l'affluence. Il faudra repousser les talus !"* nous confie Bertrand, le chef d'orchestre des boules.

La baignade des chevaux est bien sûr le clou du spectacle. Le Rallye Val d'Ahaut a animé la messe et assuré le spectacle autour de la Fontaine – sans oublier Dédé notre cascadeur maison ! Le concours de boules a battu tous les records – 176 doublettes le samedi soir, 163 le dimanche et encore une cinquantaine le lundi.



L'équipe de nettoyage de la fontaine et des abords de la chapelle

Le mot de la fin revient au président : *"J'ai une super équipe ! Nous sommes plus de 60 bénévoles. Merci à tous les fidèles anciens et nouveaux qui viennent de près ou de loin à notre pardon. Je leur donne à nouveau rendez-vous l'an prochain."*

Trieux Football Club



Assemblée générale du 20 juin 2025 : *« Un bilan sportif décevant mais l'équipe parvient tout de même à se maintenir en D3. Avec plus d'entraînements l'équipe aurait pu nourrir d'autres ambitions. Le Club reste en bonne santé financière grâce au repas du Club du mois de Février (environ 280 repas servis) et à la vente de pizzas à emporter du mois d'Octobre (environ 250 pizzas vendues). Le club comptait 22 licenciés la saison passée - 3 départs compensés par l'arrivée de 4 nouveaux licenciés : Rui Guimares et Cyril Le Bars (reprise) et Dorian et Yanis Serandour (Plouagat Chatelaudren). Le bureau ne change pas : Philippe Gautier Président, Yves Correc Trésorier, Julien Le Bloas Secrétaire. Steve Samson reste l'arbitre du Club et Jean Yves Diridollou revient en tant qu'entraîneur. Le Club remercie les municipalités de Saint-Péver et Plésidy pour les subventions octroyées et pour leur soutien. »*

Les concours de boules



Les 6 concours de boules organisés cette année entre juin et septembre dans le beau cadre du boulodrome du bourg par l'association LCS, avec Bertrand et Odile à la manœuvre, ont rassemblé 320 joueurs et joueuses, dont des jeunes, ce qui est encourageant pour l'avenir.

« Lors du concours du vendredi 22 août, Florian Thomas a gagné la coupe offerte par la municipalité au plus jeune ayant fait le plus de points dans sa triplette - tirage au chapeau. Florian est très fier de brandir son "trophée". Bravo champion ! »



Chapelle de Restudo

Concert du 3 août 2025

« Un moment suspendu »

A l'initiative de l'association Epissure, le duo Canan Domurckli et Hoëla Barbedette a offert dimanche à la cinquantaine de spectateurs réunis dans la chapelle un grand moment hors du temps et de l'espace – un moment de dialogue entre musiques anciennes d'Anatolie (partie asiatique de la Turquie actuelle) et d'Occident. Dans les murs vieux de sept siècles de la petite chapelle, la voix puissante et le son cristallin de Saz de Canan Domurcakli et le jeu harpe subtil de Hoëla Barbedette ont porté un message d'harmonie et démontré, s'il en était besoin, que la diversité universelle des langues et des cultures rassemble pour le meilleur. (Philippe Maingourd)



Fête des chasseurs

Dimanche 24 Août 2025

« Une très bonne journée ensoleillée. C'était magnifique ! Nous avons servi 250 repas. Le concours de boules a attiré 70 joueurs en Pen eus Pen le matin et 112 doublettes l'après midi » nous a confié le président de la société de chasse Stephen Disserbo. (Photos Manon Le Yan)



Inauguration

Vendredi 29 août 2025

Un ciel d'orage mais nous sommes passés entre les gouttes pour terminer par un grand soleil.



Un beau résultat



Le comice



Un comice sous le signe du soleil en ce samedi 6 septembre. Les bovins ont été les grands absents de cette édition. *« En raison de la propagation de la fièvre catarrhale ovine (FCO) et suite aux recommandations des services de santé animale, le bureau du comice a décidé de suspendre la présentation de bovins pour ne pas amplifier la situation sanitaire délicate »* De nombreuses attractions et démonstrations pour une journée de fête très réussie.

La présidente du Comice, Fanny Le Pavec, remercie vivement tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette belle journée.



Photos Manon Le Yan



La rentrée



Muriel Ollivier	Solène Steunou	Danièle Constant	Marie-Claire Martin	Klervi Gautier	Justine Coquelin	Jérôme Hamelin	Marianne Nédellec
-----------------	----------------	------------------	---------------------	----------------	------------------	----------------	-------------------

Tableau auquel il faut ajouter Fanny Gallardon, absente le jour de la photo.

Jérôme Hamelin	Justine Coquelin et Klervi Gautier (le mardi)
CP – CE1 – CE2 (17 enfants)	MS – CM1 – CM2 (16 enfants)
Mariane Nedellec et Enora Le Bosse (le vendredi)	
PS – GS (17 enfants)	

Le précédent bulletin avait consacré une dizaine de pages au « **journal de l'école** ». L'école est animée par une équipe éducative très dynamique qui avec le soutien de la municipalité et l'aide financière de l'Amicale propose chaque année des activités que peu d'écoles offrent à leurs élèves. Difficile de choisir parmi les centaines de photos qui rendent compte de cette profusion d'animations. Rendez-vous donc sur le site internet de la commune pour en avoir plein les yeux. Comment se fait-il qu'il y ait tant de photos ? Simplement parce que les acteurs de ces événements jouent le jeu de prendre des photos et de les partager via le site !

L'école poursuit son travail autour du label « **École en développement durable** ». Le thème du RPI pour cette année est « **le tour du monde** » à travers l'histoire et la géographie mais aussi les arts, la musique, la littérature ... en commençant par l'Asie.

Une grande aventure pour les élèves du cours moyen - un grand projet en géographie/sciences : **L'océan à l'école** ». Décrétée comme **Année de la Mer** par le gouvernement français, **2025** sera le théâtre d'une initiative nationale pour comprendre collectivement **l'importance des enjeux maritimes**. « *Pour notre part nous participons à l'opération Classe ambassadrice de l'océan. Nous suivons un couple de nageurs Chloé et Matthieu qui sont partis le dimanche 21 septembre pour traverser l'Atlantique à la nage – 3.800 km en relais entre le Cap Vert et la Guadeloupe. Nous avons créé deux équipages en classe. Chaque semaine, il y a des challenges à réaliser ! Le kit pédagogique est composé de 12 séances, avec 12 fiches d'activités ainsi que 12 challenges à relever par les élèves pour devenir la classe ambassadrice de l'Océan !* »



Pardon d'Avaugour

Un très beau pardon - 350 repas servis - entre soleil et ondées. Une assistance chaque année plus nombreuse - de quoi satisfaire le président François Raoult et son équipe de bénévoles. (Photos Gilbert Simon)



Veillée du 15 Septembre

Une cinquantaine de participants ont soufflé, dans la joie et la bonne humeur, la troisième bougie des « Veillées du 15 ». Ces rendez-vous mensuels de chant, musique, poésie, humour, en français, breton ou autres langues, lancés en septembre 2022 par l'association Loisirs Culture et Solidarité, rassemblent depuis trois ans, un public régulier et qui s'élargit avec le temps. C'est ouvert à tous et c'est gratuit.



Les journées du patrimoine



« A l'occasion des Journées du Patrimoine, les chapelles de Restudo et d'Avaugour, monuments historiques propriétés de la commune, ont reçu une trentaine de visiteurs particulièrement intéressés. A Restudo, Anne-Marie a présenté l'histoire du culte de Saint-Eloi (alias Saint-Alor) en Bretagne et à Avaugour (Avalgor en Breton), Philipe a présenté l'histoire des comtes de Penthièvre et du duché de Bretagne, la plus longue période de notre histoire. A Avaugour, les visiteurs ont aussi pu admirer l'un des plus beaux sacraires (armoire de sacristie) de Bretagne. Ce sacraire figure en couverture d'un livre de Bertrand Monvoisin sur le sujet. Les deux chapelles sont régulièrement visitées toute l'année sur RDV (téléphoner en mairie) » (Philippe)

Concert Babilotte

Dimanche 28 septembre 2025

Près de soixante-dix spectateurs ont assisté, ravis, dimanche à Saint-Péver, au spectacle « **Au Café du Canal** » de Dominique Babilotte et son ensemble (Soaze Quintin, Charlotte Le Men, Eric Pellerin, Yves Briens). Un pur moment de bonheur avec des chansons tendres et engagées de Pierre Perret. Beaucoup d'émotion, de bonne humeur et de vérités, toujours bonnes à entendre.



Zumba

Gymnastique et danse

Premier cours d'essai gratuit

Gym d'entretien : salle des fêtes

Mardi : 10h30 à 11h30

Jeudi : 10h30 à 11h30

Zumba : salle socio-culturelle

Mardi : 19h45 à 20h45

Zumba kids (4 – 12 ans)

salle socio-culturelle

Mercredi : 17h30 à 18h30

06 74 10 53 86



La rentrée de l'Amicale

Une page se tourne. Adeline a passé la main

« Il est temps pour moi de céder ma place après 10 années au sein de l'amicale dont 8 en tant que présidente. Ce fut une très belle expérience. Grâce à notre investissement à tous, nos enfants ont pu profiter de beaux projets, de voyages mais aussi de nombreux équipements. Et ce fut un réel plaisir de travailler avec l'équipe enseignante, notamment Justine qui a toujours su nous remercier pour notre implication. Je souhaite une bonne continuation à ceux qui prendront la relève. Je ne serai pas très loin si besoin d'aide sur certains sujets ou autres. Et ce n'est pas sans émotion que j'ai été remerciée lors de la kermesse, avec un beau bouquet de fleurs et des cartes cadeaux.»

Assemblée générale du 2 octobre 2025



Le nouveau bureau

Co-présidentes : Aline DERIAT et Sandrine GAUTIER

Trésorière : Laura LE CAZ

Secrétaire : Karine GAUTIER

Reste dans le bureau : Élodie GAUTIER

Le bilan financier est positif. Les recettes des actions menées pendant l'année ont permis de financer les divers projets scolaires ainsi que l'achat de mobilier pour la garderie à hauteur de 950,00 €. L'amicale reçoit une subvention des mairies de Saint-Péver et Saint-Adrien d'un montant total de 3.200,00 €.

L'opération Pizzas est reconduite - une fois par mois avec le camion "un sourire dans l'assiette" de Bourbriac. Deux repas à emporter sont prévus en Novembre et en Avril. La kermesse demeure incontournable au mois de Juin. Il y aura un vide grenier pour la kermesse. L'opération ferraille sera renouvelée. Une bourse puériculture aura lieu avant les fêtes de Noël 2026. Trop tard pour cette année

Une réunion avec les enseignants a eu lieu afin de connaître les projets de chaque classe et ainsi permettre à l'amicale d'estimer le budget à allouer cette année - 1.200,00 € par classe - 700,00 € pour le spectacle de Noël - 150,00 € pour la garderie de Noël - 150,00 € par classe pour Noël.

La semaine bleue

Du 6 au 10 octobre 2025

"Les activités de la semaine bleue ont trouvé leur public, et je remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'organisation des différentes manifestations. Concours de cartes, lundi, un beau succès une centaine de personnes. Mardi et jeudi, la gymnastique, une très bonne ambiance. Malheureusement l'atelier peinture n'a pas trouvé son public. En revanche l'atelier danse à connu un beau succès, et les enfants de l'école Anjela Duval ont pu danser un madison avec les adultes, le goûter à été apprécié. La semaine bleue s'est terminée par une marche de 6 km dans le bois d'Avaugour - une douzaine de personnes y participaient : Découverte de la grotte et ramassage de champignons au programme. Pour clôturer cette semaine bleue, un apéro était offert en présence du maire Jean Jourden." (Hélène)



Octobre Rose

Le groupe de gymnastique "Comme une Evidance " s'est mis aux couleurs d'Octobre Rose. Chaque année, Octobre Rose permet d'informer sur l'importance du dépistage du cancer du sein, sur les ressources disponibles pour les malades et les aidants, et sur les meilleures façons de prévenir le cancer. Cette campagne annuelle mondiale de communication est aussi destinée à récolter des fonds pour la recherche.



La Fête de la Forêt

Octobre 2025 : Après neuf ans d'absence la fête de la forêt a fait son retour dans le massif forestier du Bois Meur et Avaugour. Organisée par le Département des Côtes-d'Armor et l'Association Fibois Bretagne, la fête a bénéficié d'un temps automnal. Le public était au rendez-vous et les organisateurs sont satisfaits. Le public a pu assister à diverses démonstrations autour du bois - bûcheronnage, abattage et débardage d'arbres ... Etaient présentes diverses associations et organismes de formation des métiers de la filière bois.



Photo Ouest-France

Repas des bénévoles

Après l'effort le réconfort. L'équipe de l'A.L.C.S. s'est retrouvée samedi 18 octobre 2025 au Moulin à Fouler pour partager un sympathique repas. Etaient invités le "dernier carré" des anciens et anciennes du CLUB. Etaient présents - Odette et Jean, notre doyenne Thérèse, Ida et René. Absents sur la photo - Anne Marie et Philippe - empêchés.



Carte postale du Vietnam



Au printemps nous vous faisions part du projet d'Amandine Le Cocq et son amie Emma le Cardinal - un stage de 5 semaines au Vietnam dans le cadre de leurs études d'infirmières. Un projet pas banal pour ces deux jeunes filles intrépides. Elles se sont démenées pour récolter des fonds afin de financer leur projet (appel aux dons, petits boulots, ventes de pizzas, garde d'enfants... « *Nous avons pris l'avion pour Da Nang au Vietnam, à Charles de Gaulle, avec une escale à Singapour...* » Elles nous ont régulièrement donné de leurs nouvelles à travers photos et textes que nous avons relayés et que vous pouvez consulter sur le site internet de Saint-Péver. Un stage riche d'expériences et de rencontres que nos deux aventurières ne sont pas près d'oublier. Retour à la maison dimanche 9 novembre. Bravo à elles !

Le marché d'automne

FunConnect - Dimanche 26 octobre 2025



« La concurrence est rude pour les marchés d'automne ! Nous avons cependant su tirer notre épingle du jeu. Il y a eu un flux constant pendant toute la journée. Des artisans de qualité encore cette fois et de très jolis étals. Thomas le rémouleur a fait sensation. Bien sûr, l'expérience sera renouvelée l'an prochain. Merci à tous les visiteurs. » (Elodie et Mélisa)



Trail d'Avaugour

L'association « Un sourire dans les baskets » organisait sa quatrième édition du trail d'Avaugour dimanche 6 octobre. Crée en 2014, cette association soutient des enfants en situation de handicap et leurs familles. C'était d'abord le cas de Liz et Liam, enfants de Boquého. Puis elle a étendu son soutien à d'autres associations militant en faveur du handicap des enfants.



400 coureurs et 150 marcheurs



Commémoration du 11 Novembre

Le 11 novembre 1918 à 5h45 du matin, l'armistice est signé. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures. Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin des hostilités. L'armistice signé le 11 novembre est d'une durée de 36 jours et il est reconduit à plusieurs reprises. Ce n'est qu'au moment de la signature du traité de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée. Plus de 60 millions de soldats ont pris part à ce conflit. Il a fait plus de 10 millions de morts et disparus (1,4 millions pour la France), plus de 21 millions de blessés (4 millions pour la France). En moyenne, 900 jeunes français mouraient chaque jour sur les champs de bataille ... Ce devait être « la der des ders » !



1914-1918		
Béchec François	Lay Jean-Marie	Rannou Joseph-Marie
Béchec Joseph	Lay Pierre	Riboter Eugène
Béchec Théophile	Loas François	Richard Edouard
Bigot Emile	Le Bars Etienne	Solo Emile
Bigot Pierre	Le Bars Jean	Tallec Alexis
Briand Jean-Marie	Le Bars Jean-Marie	Thépault Henri
Coatrieu Eugène	Le Bon Joseph	Troel Jean
Coatrieu François-Marie	Le Gall Théophile	Mahé Joseph
Creurer Guillaume	L'Hégaret Joseph	
Creurer Yves	Mahé Pierre Marie	1939-1945
Daniel Joseph	Mazevet Marcel	Le Guenniou Jean-Marie
Diouron François Marie	Moysan Yves	
Diridollou Jean	Négaret Pierre-Marie	Indochine TOE
Gautier Théophile	Penannoat Mathurin	Hillion Yves
Hillien Théophile	Penglau Hippolyte	Simon André
Jan Jean-Marie	Penglau Pierre	Simon Théophile
Jan Joseph	Pierre Jean-Marie	Raoult Ernest
Lay Jean	Piriou Armand	Jaouen René
	Pourhiet Louis	

Le dépôt de gerbe au monument aux morts a été suivi d'un vin d'honneur servi à la salle des fêtes.



Echos du conseil municipal

Réunion du 6 décembre 2024

- **Aménagement du bourg** : La commune a sollicité auprès du Conseil Régional, autorité organisatrice des transports interurbains, une demande de subvention pour l'aménagement des arrêts « centre » et « Ecole primaire ». La participation financière de la Région s'élève à 10.878,00 € HT.
- **Aménagement du bourg** : Deux conventions doivent être signées avec le département, afin d'obtenir une participation financière à la réfection de la bande de roulement. Monsieur le maire sollicite également auprès de l'Etat une subvention au titre des amendes de police, destinées à financer les opérations et équipements ayant un rapport direct avec l'amélioration de la sécurité routière.
- **Enrobé RD 5** : Le tapis d'enrobé qui a été dégradé sur la zone de travaux des eaux pluviales va être refait, sur une surface de 850m². Le prix au marché des enrobés étant de 20.40€/m², le montant sera de 17.340 €. Le département a validé la proposition de la commune pour la réalisation du tapis d'enrobé sur la RD5. La participation du Département sera alors échelonnée sur 2 années : 2025 et 2026.

Réunion du vendredi 7 février 2025

- **Obsèques de M. Clérambourg** : Le 5 décembre 2024, le décès de Monsieur Clérambourg a été constaté chez lui au 1 Chausseloup sur la commune de Saint-Péver. N'ayant pas de famille, Monsieur le maire a fait procéder aux obsèques et à l'inhumation par les Pompes Funèbres BILIOU de Ploumagoar. Maître DEREL, notaire à Chatelaudren-Plouagat est en charge de rechercher la famille de Monsieur Clérambourg. Dans l'attente d'un éventuel remboursement, la commune va régler les frais d'obsèques s'élevant à 2.086,00 €.
- **Extension de la salle des fêtes** : L'aménagement intérieur n'ayant pas été prévu, il convient de se prononcer sur les devis proposés par deux entreprises. L'entreprise Sébastien CLOAREC propose un devis d'un montant de **17.966,86 €** pour poser des cloisons, faire l'isolation et le carrelage. L'entreprise Bruno LE GOUARD propose un devis d'un montant de : **2.067,60 €** pour réaliser l'électricité, la pose de néons et d'un chauffage. Le conseil municipal décide d'approuver les devis.
- **Hébergement du site internet de la commune** : L'espace de stockage du site sur le serveur actuel est saturé. Il convient d'augmenter la capacité de stockage et migrer vers un serveur plus récent et plus sécurisé. L'abonnement annuel passera de 140,00€ à 170,00€.
- **Travaux de curage et d'arasement de fossés au Rest** : Les travaux seront réalisés par L'entreprise MOISAN TP pour une montant est de 1.031,16€.
- **Avancée des travaux d'aménagement du bourg** : Déplacement de la machine à pain. Suppression d'un espace vert pour augmenter le stationnement : Le nombre de places passera de 37 à 58. Borne forain et borne électrique pour les véhicules : le courant arrivera depuis l'arrière de la salle socio via une tranchée creusée qui passera derrière le boulodrome.
- **Examen des demandes de subventions aux associations** : Le comice est accueilli par la commune de Saint-Péver. La subvention est portée à 300€ et la salle des fêtes est mise à disposition gratuite pour plusieurs réunions.

Réunion du vendredi 14 mars 2025

- **Aménagement du bourg** : Début des travaux espaces verts par la société Jo SIMON qui avait obtenu le lot n° 2 (maçonnerie, mobilier, espaces verts) pour un montant global de **123.543,67 € TTC**. Un talus sera aménagé par cette même société, route de Lanrodec, pour un montant de **3.480,00 € TTC**. La Société COLAS va refaire les «écluses» et faire les marquages.

- **Emplacement des 2 bancs et des poubelles** : les élus ont proposé le long du mur du cimetière pour un premier banc et l'autre sur la future aire de jeux - une poubelle sera positionnée à l'abri de bus et l'autre près de la boîte à pain. Ces suggestions peuvent évoluer.
- **Compte rendu de la visite de M. Clidi - conseiller auprès des élus du service de gestion comptable de Guingamp** : Monsieur Clidi fait état de la bonne santé financière de la commune. En 2024 et 2025 ce seront **641.000 €** qui auront été investis. Les investissements sont principalement autofinancés. La commune a poursuivi son désendettement. La capacité d'emprunt de la commune est très bonne.
- **Ligne de trésorerie** : Afin de pouvoir payer les entreprises retenues à l'issue de la passation des marchés publics, il convient de mobiliser une ligne de trésorerie dans l'attente du versement des subventions attendues. Une ligne de trésorerie de 300.000 € a été sollicitée auprès de deux établissements bancaires. Le Crédit Agricole propose une ligne de trésorerie de 300.000 €, d'une durée de 12 mois.
- **Emprunt relais** : Les dépenses d'équipement inscrites au budget primitif 2025 nécessitent un emprunt afin d'équilibrer la section d'investissement. Après examen des propositions de 2 établissements bancaires, le conseil municipal propose de retenir le Crédit Agricole pour un emprunt à court terme d'un montant de 150.000 € sur une période de 26 mois.

Réunion du vendredi 16 mai 2025

- **Société d'Economie Mixte des pompes funèbres intercommunales** : Acquisition d'une action de la SEM au prix de 500 €, en vue de faire bénéficier la population d'un service funéraire exercé par une entreprise publique locale dont la commune sera actionnaire, dans le respect des articles L.2223-19 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et des règles de la concurrence.
- **Ecole** : Achats de nouveaux manuels pour la rentrée.
- **Fête des voisins du 13 juin** : Apéritif offert par la commune
- **Chemin de Kervery** : Prise en charge pour moitié par Lanrodec - demande de devis

Réunion du jeudi 26 juin 2025

- **Fixation du nombre et répartition des sièges au Conseil Communautaire** : Le nombre actuel de conseillers est de 57 ; le nombre proposé par Leff Armor est de 53. Le Conseil décide de s'aligner sur le nombre proposé par le préfet, à savoir 49 conseillers. Le Conseil affirme que la répartition des sièges n'est pas équitable.
- **Location de la salle des fêtes** : Une des nouvelles tables est à remplacer - brûlure. Le prix de la table est de 75,00€. Ce montant sera acquitté par la personne responsable du dommage. La table abîmée lui sera donnée.
- **Vente des tables anciennes** : Le prix est fixé à 15,00€ - 2 tables par foyers. Un tirage au sort sera effectué le samedi 12 juillet à 11h00 pour l'attribution des tables aux personnes qui les auront réservées. Le paiement se fera par chèque à l'ordre du Trésor Public.
- **Restauration scolaire** : Le prix du repas passera à 3,60€ dès la prochaine rentrée.
- **Ecole** : Demande de la directrice pour changer le positionnement des buts. Demande d'achat de tringles à rideaux. 52 élèves sont prévus pour la rentrée. Dans le cadre du Comice Agricole, les élèves visiteront la ferme de Pascale Le Yan le mardi 1er juillet à 14h00. Remise des calculatrices aux élèves de CM2 le jeudi 3 juillet.
- **Inauguration du bourg** : Vendredi 29 août à 11h00

Réunion du vendredi 8 août 2025

- **Révision du PLUiH de Leff Armor communauté** : Avis favorable.
- **Nouveau tarif pour la restauration scolaire** : Lors du conseil municipal du 26 juin, il avait été décidé que le tarif du repas enfant serait de 3.60 € à compter de la rentrée 2025/2026. Le SIRESCOL fournit les repas des enfants du RPI sur les sites de Saint-Péver et Saint-Adrien. Par une délibération du comité syndical du SIRESCOL du 22 mai 2025, les élus ont décidé d'augmenter le coût du repas enfant à compter de la rentrée 2025/2026 : Le prix du repas sans pain est de 4.01 € ttc. Le prix d'un repas avec le pain est de 4.16 € ttc. **Le conseil décide de ne pas augmenter le tarif du repas enfant de la restauration scolaire jusqu'à la fin de l'année civile 2025.**
- **Convention de transport scolaire** : La convention de coopération relative au transport scolaire signée entre la commune de Saint-Péver et la Région est arrivée à échéance à la fin de l'année scolaire en cours. Il s'agit de la reconduire pour les années scolaires à venir 2025/2026 et 2026/2027. **L'avenant intègre l'attribution aux enfants d'une carte numérique en place d'une carte papier.** La convention a été approuvée par les élus lors de la commission permanente du Conseil Régional du 7 juillet 2025. Il convient que les élus de la commune de Saint-Péver l'adoptent dans les mêmes termes. **Le conseil municipal décide d'adopter l'avenant n° 3 à la convention de transport scolaire régionale.**
- **Convention avec ENEDIS pour occupation d'une parcelle de la commune afin d'y installer un poste de transformation** : Le conseil municipal décide d'adopter la convention de mise à disposition de la parcelle ZB n°56 à ENEDIS.

Réunion du vendredi 17 octobre 2025

- **Courrier aux habitants de Kerantraou** : Un courrier va être rédigé à l'intention des habitants de Kerantraou en réponse à leur courrier concernant l'excès de vitesse.
- **Chauffage de la salle socio-culturelle** : Avant la pose de deux chauffages aérothermes, le pignon de la salle socio-culturelle va être isolé.
- **Enduit de l'extension de la salle des fêtes** : Le devis de l'entreprise Da Silva est validé pour un montant de **2.539,09 € TTC** pour enduire le sous-bassement et le mur arrière. La couleur sera celle de la salle des fêtes.
- **Gravillons cimetière** : Pas de gravillons dans l'immédiat.
- **Monument aux morts** : A la demande de sa petite fille, le nom de **Joseph MAHE** sera gravé sur le monument aux morts. Ce dernier est né à Saint-Péver et est mort pour la France en 1915 dans la Marne. Le coût de la gravure, réalisé par la marbrerie Le Madec s'élève à 143.22 €.
- **Fosse mairie** : L'épandage ne se fait plus depuis la fosse présente dans la cour de la mairie et de la salle des fêtes. Demande de devis à Monsieur Gérard Le Goas.
- **Allées de boules du bourg** : Afin de protéger les allées de boules l'hiver, il est proposé de les couvrir avec une bâche. Se rapprocher de M. Maurice Moisan.
- **Compte rendu du Conseil d'école** : Apposition de signalétique "espace non fumeur" dans le périmètre prévu. Une réflexion est en cours concernant l'aménagement des espaces sur la cour de récréation. Infiltrations d'eau au niveau de certaines fenêtres. Installation d'un réseau sécurisé Internet à l'école ? La municipalité donne son accord pour l'installation d'un grillage sur la cour du bas afin de délimiter la zone « jeux collectifs ». A Saint-Adrien, l'installation du lavabo et d'un distributeur de savon aura lieu pendant les vacances de la Toussaint.

Budget Prévisionnel 2025

Fonctionnement	
Dépenses	
Charges à caractère général	120.522,00€
Charges de personnel et frais assimilés	151.500,00€
Atténuation de produits	17.082,93€
Autres charges de gestion courante	30.233,00€
Charges financières (intérêts des emprunts et dettes)	11.235,02€
Charges spécifiques	2.032,31€
Dépenses imprévues	0,00€
Virement sur section d'investissement	30.850,20€
Opération d'ordre de transferts entre sections	5.925,33€
Total des dépenses de fonctionnement	369.380,79€
Recettes	
Produit des services	19.923,00€
Impôts et taxes	185.166,00€
Dotations, subventions et participations	135.874,79€
Autres produits de gestion courante	20.991,67€
Produits financiers et exceptionnels	1.500,00€
Opérations d'ordre	5.925,33€
Excédent antérieur reporté	0€
Total des recettes de fonctionnement cumulées	369.380,79€

Investissements	
Dépenses	
Remboursements d'emprunts	23.000,00€
Aménagement du bourg	439.669,42€
Extension de la salle des fêtes	51.215,89€
Mobilier et matériel	5.000,00€
Matériel roulant	4.500,00€
Logements communaux	5.000,00€
Reste à réaliser	32.255,39€
Total des dépenses d'investissement	560.640,70€
Recettes	
Excédents de fonctionnement capitalisés	158.252,32€
Emprunt	135.551,53€
Subventions d'investissement	183.793,75€
Opérations d'ordre	52.192,90€
Virement de la section de fonctionnement	30.850,20€
Total des recettes d'investissement cumulées	560.640,70€

Taux d'impositions

	Bases prévisionnelles	Taux de référence	Produit de référence
Taxe foncière 'bâti)	205.300,00	42.52	87.294,00
Taxe foncière (non bâti)	29.800,00	100.18	29.854,00
Taxe d'habitation	21.100,00	17.58	3.709,00
			120.857,00

Subventions aux associations

Amicale laïque	1.600,00	Comice	300,00
Chapelle d'Avaugour	0	Aide alimentaire	288,00
Chapelle de Restudo	0	Croix rouge	35,00
Chasseurs	350,00	Ligue contre le cancer	35,00
FNACA	150,00	La Pierre Le Bigaut	35,00
Trieux Football Club	500,00	Restos du cœur	35,00
ALCS	350,00	Leucémie espoir	35,00
FunConnect	350,00	Protection civile	35,00
		Secours populaire	35,00
		Sourire dans les baskets	100,00
		Total	4.233,00

Coordonnées des associations

Chapelle d'Avaugour	02 96 43 42 66	Amicale Laïque	06 74 43 40 82
Chapelle de Restudo	06 76 40 28 10	A.F.N.	02 96 21 41 58
Loisirs Culture Solidarité	06 74 70 51 13	Tiers –Quart Monde	02 96 21 42 92
Chasseurs	06 89 26 01 36	ZUMBA	06 74 10 53 86
Trieux Football Club	06 45 83 90 09	FunConnect	06 73 41 23 57

Etat civil

Alwenna est née 24 janvier 2025 de Maxime METAYE et Nolwenn FOULIARD
 Lou est né le 13 juillet 2025 de Théo CALET et Martine MULLOIS

Françoise Gautier est décédée le 8 septembre 2025

Jean Le Creurer est décédé le 4 septembre 2025

Didier le Cocq est décédé le 9 mai 2025

Bernard Thoraval est décédé le 3 janvier 2025

Elise Moisan, née Guélat est décédée le 29 décembre 2024

Patrice Clérambourg est décédé le 5 décembre 2024

2 mariages ont été célébrés

Cindy MAYEUX et Jean-François ESTEVE

Nathalie THORAVAL et Régis LAVENANT

Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Tél : 02 96 21 42 48 – Fax : 02 96 21 42 42 – email : mairie.st.pever@wanadoo.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00 - 12h30	9h00 - 12h30		9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	
	14h00 - 17h00			14h00 - 17h00	
Le ramassage des ordures a lieu chaque mardi					
Horaires d'ouverture de la déchetterie à Plouagat					
Lundi	Mercredi *	Vendredi	Samedi		
	9h00 - 12h00 et 13h30 – 17h00				

* Sauf le premier mercredi matin du mois

Location de la salle Polyvalente

	Commune de Saint-Péver	Extérieur à la commune
Forfait week-end particuliers	160,00 €	300,00 €
Forfait week-end associations	Gratuit	220,00 €
Journée associations	Gratuit	120,00 €
Goûter-apéritif (3h maximum)	60,00 €	120,00 €
Cafés d'enterrements	Gratuit	-
Réveillon	285,00 €	-
Caution	500,00 €	500,00 €

+ 5,00 € du 15 octobre au 15 avril – frais de chauffage

Location de l'Espace Socioculturel

	Saint-Péver	Extérieur à Saint-Péver
Forfait week-end particuliers	120,00 €	200,00 €
Associations	Gratuit	60,00 €
Caution	500,00 €	500,00 €

*Une occupation gratuite par an

Cimetière

Caveau		Columbarium ou cavautin	
Concession 30 ans	120,00 €	Pour 30 ans	500,00 €
Concession 15 ans	60,00 €	Pour 15 ans	250,00 €

Garderie

7h15 – 7h30	0,30 €
7h30 – 8h30	0,60 € par tranche de 30 mn*
8h30 – 9h00	0,30 €
16h30 – 17h30	1,35 € - tarif forfaitaire - incluant un goûter.
17h30 – 18h30	0,60 € par tranche de 30 mn*

* Toute demi-heure commencée est due.

Cantine

Le prix d'un repas pour un enfant est de **3,60 €**

Le prix d'un repas pour un adulte est de **5,00 €**